

Présence et Action Culturelles

Points de vue

Douze dimanches par an, tous nos musées gratuits !

Bernard HENNEBERT
Chroniqueur au « Journal du Mardi »
Coordinateur du site www.consoloisirs.be
bernard.hennebert@consoloisirs.be

Le développement de la crise économique rend prioritaire un choix responsable des « gratuités » à développer dans le domaine culturel. Nos principaux musées sont redevenus payant en 1997. Depuis, s'affrontent les « gratuités mensuelles » du premier mercredi ou du premier dimanche du mois.

François Mairesse, Directeur du Musée Royal de Mariemont, le rappelle dans son livre « *Le droit d'entrer au musée* » (2005, Editions Labor) : « *Lorsque Le Louvre a été inauguré, personne ne pouvait imaginer le voir payant. La perception de l'impôt, la prise en charge par l'Etat, l'idéal démocratique érigent, de facto, la gratuité comme principe, au même titre que l'entretien des bibliothèques... Pour que les principes fondateurs de la démocratie puissent durablement s'établir, il importe que l'accès à l'éducation et à l'élévation de l'esprit soit le plus libre possible, voire obligatoire (dans le cas de l'enseignement). A fortiori, cette liberté ne peut être entravée, et certainement pas par des barrières tarifaires* ». De tout temps, se sont affrontés partisans et opposants aux gratuités des musées. On est aussi souvent passé d'une gratuité totale à des « gratuités tous publics » limitées dans le temps (le dimanche, les nocturnes) ou à des gratuités (ou des réductions) qui favorisent des publics précis, souvent défavorisés. On se pose

aussi la question de savoir comment mieux accueillir un nouveau public, si celui-ci se déplace grâce à l'attrait d'une de ces « gratuités ». Enfin, certains affirment que le droit d'entrée n'est pas l'obstacle principal à la venue du public. Il faut peut-être davantage investir dans les moyens pour faciliter son arrivée au musée : un parking, un balisage urbain plus visible (le Musée de la Photographie de Mont-sur-Marchienne est en fortement demandeur !), etc.

Depuis quelques années, nos voisins Français et Anglais ont fortement développé l'usage de la gratuité muséale et ce, avec un certain succès. En Communauté française où les ressources financières affectées à la culture sont de plus limitées, on ne peut s'envisager que des « gratuités » partielles. L'évolution des médias traditionnels s'adressant au vaste public et d'internet font la part de plus en plus belle à la culture de grande consommation. S'il est presque impossible d'ignorer désormais la tenue de telle ou telle expo « événement », qui sait encore que dans sa propre ville, le fonds permanent de tel ou tel musée est accessible quotidiennement au public ? Et même parfois gratuitement ! La question de fond, aujourd'hui, n'étant plus tellement braquée sur l'intérêt ou non de la gratuité mais sur le fait de

1

Infos/contacts : editions@pac-g.be
© Présence et Action Culturelles – Analyses – 2008/28
8, rue Joseph Stevens • 1000 Bruxelles
Tél : 02/545 79 11 • www.pac-g.be
Editeur responsable : Yanic Samzun

Avec le soutien du Service de l'Education permanente du Ministère de la Communauté française Wallonie-Bruxelles et de la Loterie nationale.
Toutes nos analyses sont disponibles sur notre site www.pac-g.be rubrique « Publications ».

savoir de manière plus pragmatique, lorsque celle-ci s'exerce, comment l'on réussit à en tenir informé d'une manière récurrente le public potentiellement demandeur.

1997 : retour au « payant » !

On revient de loin ! Au milieu des années '80, Bruxelles s'affirma comme capitale aux musées quotidiennement gratuits. C'était l'époque de la fin des travaux de l'aile « moderne » des Musées Royaux des Beaux-Arts (MRBA). Comme ceux-ci furent financés avec l'argent des contribuables, il s'avérait logique qu'ils puissent avoir accès aux musées fédéraux sans bourse délier : le Musée des Instruments de Musique, les Musées du Cinquantième, les Musées d'Art Ancien et d'Art Moderne, l'Institut des Sciences Naturelles, le Musée de l'Afrique Centrale, etc.

Mais en 1997, le Ministre de la Politique Scientifique Yvan Ylief (PS) a réintroduit les entrées payantes afin de permettre à ces institutions d'élargir leurs sources de financement. En contrepartie, le « premier mercredi du mois » après 13h00 (pour empêcher les écoles d'y venir le matin ?) fut décrété « journée de gratuité mensuelle ».

Discriminatoire

Cet horaire peu de chagrin ne fit pas l'affaire d'Helena Bussers, alors Conservatrice en chef faisant fonction aux MRBA. Elle m'indiqua en novembre 2003 : « *Nous avons reçu des consignes de l'administration. On a peut-être oublié que les adultes qui travaillent en journée visitent aussi les musées ! Ce n'est pas un cadeau, le choix de ce jour !* ». Mme Bussers évoquait aussi la principale retombée positive de cette évolution : la diminution du vandalisme dans les salles. Mais pour le reste ! « *Les entrées ont chuté d'environ 30%. Les touristes continuent d'affluer mais ce sont surtout des visiteurs qui venaient découvrir régulièrement l'une ou l'autre salle qui ont été affectés* ».

Interviewé dans « Le Soir » du 1^{er} avril 2006, Michel Draguet, l'actuel Directeur général des MRBA, n'est guère favorable au changement de jour de cette gratuité mensuelle car : « *Si on m'oblige à ouvrir gratuitement mon musée le dimanche, c'est mon meilleur jour de visite qui disparaît* ». En attendant, organiser une gratuité « tous public » dans des horaires non accessibles à la majorité de la population ne peut s'avérer que discriminatoire !

Sur le fait de préférer la gratuité d'un dimanche par mois à celle du mercredi, la Ministre Fientje Moermen (VLD) en charge des Musées Fédéraux fut interpellée, le 22 janvier 2004, par le sénateur Jean-François Istasse (PS). Elle lui rappelle que le mercredi après 13h00 était le moment où « *les enfants sont les plus susceptibles de venir visiter le musée avec des grands-parents ou un parent qui peut se libérer à ce moment : travailleur à temps partiel, enseignant...* ». Cette énumération de la Ministre démontre involontairement que le choix du mercredi est problématique pour les enfants dont les parents travaillent à plein-temps... et surtout pour tous les visiteurs potentiels majeurs qui n'ont pas congé en semaine. Schizophrénie ? Il est instructif de découvrir que Mme Moermen reconnaît implicitement que cette gratuité doit pourtant s'adresser à tous les visiteurs : « *Une gratuité partielle reste une mesure importante pour améliorer l'accessibilité de la culture et pour offrir au contribuable une possibilité d'y accéder sans droit d'entrée* ». Et puis, les enfants ... pourraient également être présents le dimanche, avec les grands-parents mais aussi avec tout le reste de la famille !

Faire payer coûte

L'arrêt de la gratuité quotidienne n'a pas fait la fortune de nos musées. Depuis, leurs multiples revendications légitimes et leur « livre blanc » attendent vainement sur les tables de chevet des Ministres titulaires successifs.

Si contradictoire que cela puisse paraître, faire payer coûte, car qui dit frais de billetterie, dit également frais d'infrastructure et de personnel supplémentaires. Les bénéfices de cette décision sont dérisoires par rapport aux effets pervers engrangés : la diminution de fréquentation pour la population autochtone et l'évolution qui tend pour les visiteurs à rentabiliser leur entrée « payante » par la découverte au pas de charge d'un maximum de salles lors d'une unique visite.

Intérêts pas toujours convergents

Contrairement à ce qu'imaginent nombre d'utilisateurs, les musées ne sont pas uniquement là pour satisfaire leur curiosité. Ces établissements ont également une mission de conservation des oeuvres et doivent permettre aux chercheurs de développer

leurs travaux. Dans le concret, ces différents objectifs ne sont pas nécessairement complémentaires ou compatibles. Pour Alain Decrop et Pietro Zidda, chargés de cours en Sciences de Gestion aux Facultés universitaires Notre-Dame de la Paix à Namur : « *Souvent enfermés dans leur mission de conservation, de nombreux responsables de musées ont une approche réductrice des publics, généralement perçus comme une source de nuisance plutôt que de profits potentiels* » (« La Libre Entreprise », 29 mai 2004).

Lorsqu'il était le Ministre de l'Economie ayant en charge les Etablissements Fédéraux, Charles Picqué (PS) posait un diagnostic analogue, même s'il se voulait optimiste pour l'avenir : « *Les responsables des musées commencent à percevoir autrement leur rôle. Les musées fédéraux sont aussi des lieux de recherche pour les scientifiques. Ceux-ci doivent sortir de leur isolement et comprendre que le marketing n'est pas en contradiction avec la haute idée de leur mission ! Ils commencent à comprendre que le visiteur est l'allié le plus précieux de leur propre survie !* » (« Le Ligueur », 7 mai 2003).

Les droits des visiteurs ne sont pas toujours les premiers soucis des conservateurs surchargés de nos musées fédéraux ! Les Musées d'Art Ancien et Moderne ainsi que le Musée du Cinquantième n'annoncèrent nulle part pendant plusieurs années, ni dans leurs dépliants, ni sur leur tarification à l'entrée de leurs locaux, leur gratuité du premier mercredi du mois ! Cette situation a évolué non pas parce qu'une association des amis des musées serait intervenue mais bien parce qu'un simple visiteur a écrit à de nombreuses reprises aux deux Conservateurs.

Rien que pour faire évoluer la situation aux Musées d'Art Ancien et Moderne, il fallut que cet usager envoie une dizaine de lettres, dont certaines en recommandé, entre juin 1998 et janvier 1999. Il convient donc que les visiteurs des musées soient attentifs au respect de leurs droits. Dans ce secteur, aucune association de type « Test-Achats » ne les protège de manière systématique. Pas même les associations « Amis du musée » qui se spécialisent plutôt dans l'organisation de voyages culturels et la récolte de fonds pour acheter ou restaurer des œuvres. À leur propos, Le Ministre Picqué (PS) émit la proposition suivante : « *Les musées auraient intérêt à élargir le principe de ces associations qui ne rassemblent actuellement que des collectionneurs, d'anciens*

fonctionnaires et des sponsors. Il faudrait y adjoindre de simples visiteurs. Pourquoi ces associations ne pourraient-elles pas devenir un ferment de médiation informelle entre le public et l'autorité ? ». Mais cette belle idée tarde à se concrétiser.

« Le premier dimanche du mois » se généralise

C'est le « Centre de la Gravure et de l'Image Imprimée » de La Louvière qui s'est essayé le premier en Wallonie à la gratuité « du premier dimanche du mois » en reprenant cette pratique qui était déjà expérimentée dans différents musées du Nord de la France.

Au cours du printemps 2004, un « *Appel pour la gratuité des premiers dimanches du mois dans tous les musées de Belgique* » fut signé par une centaine de personnalités : Arthur Haulot, Anne Morelli, Philippe Grollet, Roger Somville, Pierre Mertens, Daniel Hanssens, Jeff Bodart, Jaco Van Dormael, Philippe Mahoux, Richard Miller, Joëlle Milquet, Jean-Michel Javaux, le Conseil de la Jeunesse... et Fadila Laanan, alors « simple » parlementaire. Elles prônent également « *...que chaque musée mette en évidence, chaque mois, une œuvre différente. Cette attitude confortera la curiosité du public et ressourcera l'intérêt des médias pour annoncer mois après mois ces festivités* ».

Cette proposition sera défendue par deux sénateurs, Isabelle Durant (ECOLO) et Jean-François Istasse (PS), dans une « carte blanche » publiée par « La Libre Belgique », le 9 juillet 2004 : « *... Il nous semble que pareille obligation stimulerait également la créativité des conservateurs et de leur personnel* ». Et d'ajouter : « *Que les bourgmestres n'oublient pas que si leur commune rivalise d'imagination pour mettre en exergue, dépoussiérer et actualiser leur patrimoine, elle permettra à d'autres secteurs de leur environnement économique de profiter du succès de ces nouveaux événements festifs : la restauration, les activités culturelles, associatives et touristiques...* ».

Dans la Déclaration gouvernementale de la Communauté française de 2004, le fait que la gratuité ne doit pas concerner uniquement le jeune public se retrouve en pointillé. Elle prévoit que « *le Gouvernement ouvrira gratuitement les musées un jour par mois* ». À quelles fins ? « *Afin de garantir à tous les publics un accès facilité aux richesses du patrimoine...* ». Voilà une autre ligne de fracture au sein du monde muséal : faut-il sacrifier ou non l'exposition des fonds permanents au profit des expositions temporaires ? Il est vrai que les médias de masse

favorisent dans leur rédactionnel essentiellement ces dernières dont la nouveauté a toujours valeur d'« événement ».

Dès le 1^{er} mai 2006, la Ministre de la Culture Fadila Laanan instaure et finance la gratuité du « premier dimanche du mois » dans treize musées conventionnés : le Musée de la Tapisserie à Tournai, la Fonderie à Molenbeek, le Musée Royal de Mariemont, le Musée de la Photographie à Charleroi, l'Espace Gallo-Romain à Ath, etc. Petit à petit, de nombreux musées communaux décident également d'entrer dans la danse : à Ixelles, Verviers, Liège, Tournai, etc. Il faut aussi citer le Musée universitaire de Louvain-la-Neuve, le Musée de la Banque Nationale, le Wiels ou le Musée de l'Armée, etc.

Qu'en est-il du droit de savoir ?

Fin 2008, plus d'une quarantaine de musées belges sont donc accessibles gratuitement le « premier dimanche du mois ». Hélas, le public en est encore mal informé. Certaines de ces institutions n'indiquent même pas cet avantage dans leur tarification présentée dans leur hall d'accueil, dans leurs dépliants ou sur leur site internet ! Aucune listing exhaustif et actualisé n'a été créé. La « mise en exergue » n'est pratiquée qu'au Musée d'Ixelles !

Mais comment un nouveau public pourrait-il donc rallier en nombre ces musées s'il n'a pas connaissance de ce « nouveau droit » ? Il faut donc en priorité qu'une coordination de la promotion soit organisée vis-à-vis des médias. Pour que celle-ci soit ressourcée mois après mois, le principe de la « mise en exergue » semble le moins onéreux et aussi le plus pédagogique.

C'est pour revendiquer ce droit à être mieux informé que notre site, Consoloisirs.be, bénévole, volontairement non subsidié et dédié aux usagers culturels, réussit, sans dépenser un euro, depuis le 3 février 2008, à développer le public « du premier dimanche du mois » en invitant ses sympathisants à découvrir de manière festive, chaque mois, tel ou tel musée précis. Ainsi, au lieu des 15 à 35 visiteurs habituels, près de 120 rallièrent le musée de la Fonderie à Molenbeek, le jour de la visite de Consoloisirs.be, et les caméras du JT de la RTBF et de Télé-Bruxelles immortalisèrent l'événement¹.

¹ Annonces et compte-rendus de ces visites sur www.consoloisirs.be.

Il conviendrait donc que les pouvoirs publics tirent les enseignements de cette initiative. La création d'une gratuité ne constitue que l'amorce d'une démarche. Celle-ci ne prendra tout son sens qu'au moment où la population en aura connaissance afin que, mois après mois, elle puisse réellement choisir d'aller ou non visiter un musée.